



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.278**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-27818- DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : DEMANDE DE PRÊT D'OBJET POUR L'EXPOSITION ATELIER-CEZANNE A
ORNANS - MUSEE GUSTAVE COURBET**

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC

Excusés sans pouvoir :

M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.05

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 03/06/13

MEB

RAPPORTEUR : Mme Michèle JONES

Nomenclature : 8.9 Culture

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : DEMANDE DE PRÊT D'OBJET POUR L'EXPOSITION ATELIER-CEZANNE A
ORNANS - MUSEE GUSTAVE COURBET - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le musée Gustave Courbet d'Ornans organise du 30 juin au 14 octobre 2013 une exposition intitulée "Courbet-Cézanne".

Créée en association avec le Musée d'Orsay, cette exposition établit un parallélisme entre le parcours de Gustave Courbet et Paul Cézanne : tous deux sont issus de la bourgeoisie locale, tous deux sont enracinés dans leur terroir (*Franche Comté pour l'un, Provence pour l'autre*) et tous deux veulent conquérir Paris, et ce, en opposition à une autorité paternelle très forte. Ils mèneront également des recherches picturales similaires, marquées par le souci de se confronter directement à la nature.

Pour illustrer son propos, le musée d'Ornans sollicite le prêt des éléments suivants, figurant au sein des collections de l'Atelier Cézanne :

- **Reproduction gravée des baigneuses de G. Courbet** :

n° d'inv. : 2012.0.157

Hauteur : 42 cm - largeur : 30 cm

Valeur d'assurance : 3 000 euros

- Reproduction gravée de la curée de G. Courbet

n° d'inv. : 2012.0.225

Hauteur : 35,5 cm – largeur : 39.5 cm

Valeur d'assurance : 5 000 euros

- Plâtre de l'écorché :

n° d'inv. : 2012.0.8

Hauteur : 21.5 cm – largeur 15cm

Valeur d'assurance : 23 000 euros

- Photographies anciennes représentant Paul Cézanne.

Ce partenariat avec le Musée d'Ornans atteste de la qualité et du renom des oeuvres qui font la réputation de notre musée. En outre, cette exposition est une opportunité pour la Ville d'Aix de promouvoir ses collections hors les murs.

Aussi, mes Chers Collègues, je vous propose :

- **D'AUTORISER** ces demandes de prêt étant entendu que les frais de transport, d'emballage et d'assurance seront assumés par le dépositaire.

**2013.278 - DEMANDE DE PRÊT D'OBJET POUR L'EXPOSITION ATELIER-CEZANNE A
ORNANS - MUSEE GUSTAVE COURBET**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

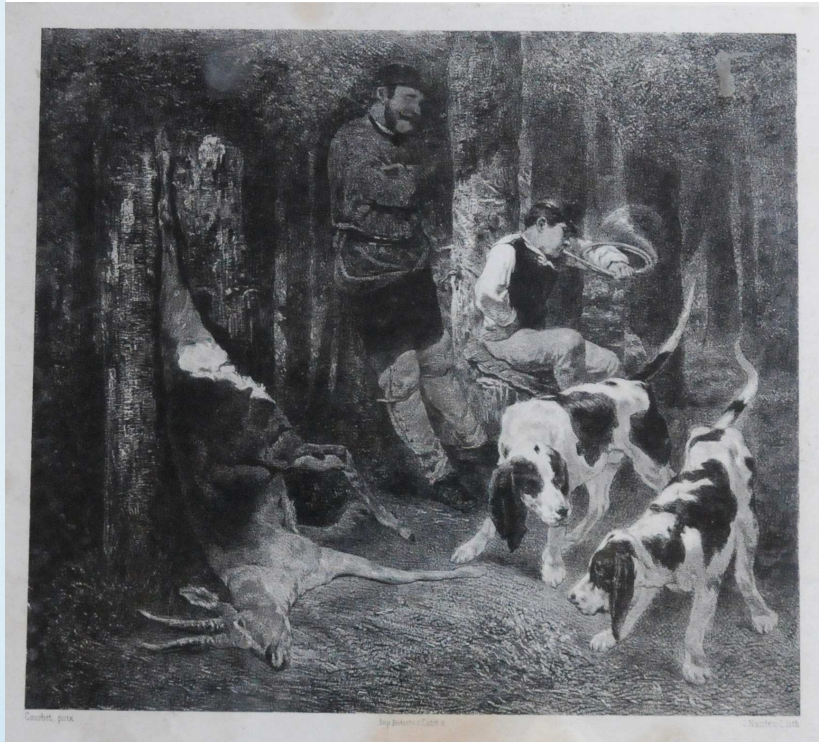
**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



L'écorché



Les baigneuses



Scène de chasse



ROUSSEL

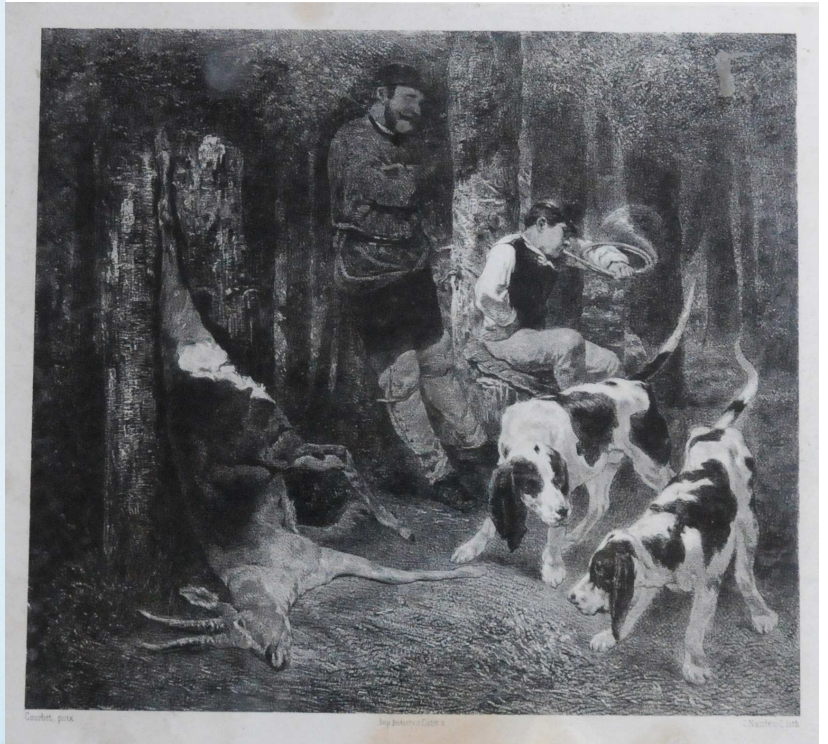




L'Écorché



Les baigneuses



Scène de chasse



ROUSSEL

